



Extrait de délibération

Identifiant
2018-02-07

Comité syndical 26 février 2018 – Parthenay

L'An Deux Mille dix huit le vingt six février à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Béatrice Largeau a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 16 février 2018
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 20 titulaires / 2 suppléants
Pouvoirs : 0
Absents, excusés : 11 titulaires / 29 suppléants
Votants : 22

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvadais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François, FOUILLET Olivier, NOLOT Monique			
Parthenay-Gâtine	BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice,	ALBERT Philippe, BERGEON Patrice, BRESCIA Nathalie, GILBERT Véronique, De TALHOUET ROY Hervé DUFOUR Jean-Paul → ROUVREAU Laurent →	PILLOT Jean CLEMANT Guillaume	
Val de Gâtine	BARANGER Johann, BASTY Jean-Pierre, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, GUERIT Jean-Philippe, MORIN Joël, OLIVIER Pascal,	EVRAUD Elisabeth, LEMAITRE Thierry, MINEAU Nadine, RIMBEAU Jean-Pierre		

Convention de partenariat Terra Aventura

Terra Aventura est un jeu familial, interactif et ludique qui allie balade et découverte des richesses patrimoniales et naturelles de la Région Nouvelle-Aquitaine. C'est une activité gratuite, accessible toute l'année basée sur le concept du géocaching. Le concept a été créé en 2011 dans la région du Limousin. Il a été repris en 2017 à l'échelle de La Nouvelle-Aquitaine avec 220 parcours à découvrir sur le territoire.

6 circuits ont été créés et financés en Deux-Sèvres par le Conseil Départemental dont un en Airvadais-Val de Thouet sur le site du Cébron. Les Offices de Tourisme ont participé à la création des circuits et à leur maintenance.

Un appel à projet pour la création de nouveaux circuits a été lancé par le Comité Régional du Tourisme (CRT) début 2018. Le CRT finance la stratégie globale, la promotion, le développement technologique de l'application mobile et du site Internet, le Conseil Départemental des Deux-Sèvres prend à sa charge les 7 000 € de droit d'entrée (promotion, gamification...) et les offices de tourisme ou collectivités prennent à leur charge les coûts de création des nouveaux circuits soit 1500 €/circuit (+ frais de déplacement de la société qui crée le storytelling) et les frais d'entretien soit 200 €/circuit/an (maintenance et matériel : 700 badges, 2 caches et 1 carnet) valables pour les nouveaux circuits et ceux déjà en place.

Projet en Gâtine 2018 :

Création de 2 circuits : un sur la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine (Parthenay) et un sur la Communauté des Communes Val de Gâtine (Ardin) pour assurer une cohérence territoriale de l'offre Terra Aventura. Le PETR du Pays de Gâtine prend à sa charge la création des nouveaux circuits. Les collectivités locales (CdC ou commune) prennent en charge la maintenance des circuits (pour les nouveaux et anciens circuits de leur territoire).

Budget pour le PETR :

	Frais de création	Frais de déplacement
Circuit Parthenay Gâtine	1500 € TTC	100 € TTC
Circuit Val de Gâtine	1500 € TTC	100 € TTC
Total	3000 € TTC	200 € TTC

Une convention de partenariat tripartite entre le Comité Départemental, le PETR du Pays de Gâtine et la collectivité locale en charge de la maintenance du circuit de son territoire est proposée. Elle pose les rôles et engagement de chacune des parties sur ce projet.

Le Comité syndical :

- autorise le Président à signer la convention de partenariat.
- autorise le Président à engager les moyens humains, techniques et financiers nécessaires pour la mise en place de ces circuits et à régler les coûts correspondants (estimés à 3200 €).

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD